

armes chimiques consolidera les progrès déjà réalisés. Le Comité doit cependant aborder un autre sujet, celui du contrôle des armes et de l'espace. Cette question présente un intérêt particulier pour le Canada. Dans son discours à la Deuxième session extraordinaire sur le désarmement, le Premier ministre a signalé les sérieuses lacunes des accords internationaux actuels et proposé qu'on commence rapidement l'élaboration d'un traité qui interdise le développement, l'essai et le déploiement de toutes les armes destinées à être utilisées dans l'espace extra-atmosphérique.

Avec un tel programme de contrôle des armes et de désarmement -- START, INF, MBFR, CD -- il y a raison d'espérer, surtout si l'on se souvient de la situation qui existait aussi récemment que l'an dernier, quand vous vous êtes réunis à Banff.

J'aimerais maintenant vous proposer des domaines dans lesquels le mouvement Pugwash pourrait oeuvrer dans les années à venir. Vous constaterez sans aucune surprise que ce sont des domaines auxquels le Canada a traditionnellement attaché de l'importance.

L'une des grandes qualités du Mouvement Pugwash a été de reconnaître la nécessité de prendre en compte tous les systèmes d'armes si l'on veut promouvoir la paix et la survie de l'humanité. Je songe en particulier à l'excellent travail accompli au fil des ans par les séminaires Pugwash sur les armes chimiques. J'estime que ces réunions comptent parmi les grandes réalisations du Mouvement au cours de ses vingt-cinq premières années. Depuis la Première Guerre mondiale, l'interdiction des armes chimiques a toujours figuré en bonne place dans les priorités canadiennes en matière de contrôle des armes et de désarmement. Au Comité du désarmement à Genève, le même expert qui a participé au séminaire Pugwash sur les armes chimiques a collaboré avec des experts d'autres pays au sein du groupe de travail sur les armes chimiques établi en 1980. Entre autres initiatives, j'ai annoncé la semaine dernière que les experts canadiens participeraient aux travaux des groupes de travail pour de plus longues périodes de temps si la chose était nécessaire. Nous sommes convaincus que les mécanismes internationaux de négociation en place doivent être utilisés pour obtenir une interdiction totale des armes chimiques. Un éventuel traité d'interdiction comportera parmi ses dispositions les plus importantes des mesures adéquates de vérification. Le Canada a noté avec intérêt l'approche positive des procédures de vérification que traduisaient les remarques du ministre des Affaires étrangères Gromyko à la Deuxième session extraordinaire. Nous serions encouragés si cette attitude se traduisait également dans les négociations en cours au Comité du désarmement.